

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 mars 2016
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 mars 2016, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre en date du 20 mars 2016, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Rafael **Ramírez**



**Annexe à la lettre datée du 21 mars 2016 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Nous suivons avec une légitime préoccupation les derniers graves événements qui ont eu lieu au Sahara occidental et par lesquels le Royaume du Maroc a mis l'Organisation des Nations Unies et son Conseil de sécurité devant une série de faits accomplis qui font émerger une volonté délibérée de détruire tous les efforts que la communauté internationale déploie depuis plus de 40 ans en vue de parachever la décolonisation du dernier territoire africain inscrit sur la liste des territoires non autonomes.

Face à ces événements, le Front Polisario veut réitérer sa pleine confiance dans les efforts que mène l'ONU sous votre direction en vue de parvenir à une solution pacifique qui garantisse le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies et aux résolutions de l'Union africaine.

Le Front Polisario réaffirme son plein attachement au mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le Front Polisario, qui a tout le long du processus fait preuve d'une attitude positive et de coopération avec tous les organes des Nations Unies et la MINURSO, n'a pourtant cessé d'appeler votre attention et celle du Conseil de sécurité sur les dangers que l'obstruction marocaine fait peser, depuis des années, sur le processus de paix.

Le Front Polisario condamne avec véhémence la décision irresponsable du Royaume du Maroc d'expulser des membres de la MINURSO et lui fait porter l'entière responsabilité des conséquences de cet acte.

Le Front Polisario s'oppose à la décision unilatérale et illégale du Maroc visant à dénaturer le mandat de la MINURSO pour la convertir en protecteur de l'occupant marocain ou limiter son mandat au seul maintien du cessez-le-feu, au mépris des accords conclus entre les deux parties et des décisions de la légitimité internationale.

Le Front Polisario voudrait rappeler que les bâtiments de la MINURSO ne sont pas sis sur le territoire marocain mais sur celui du Sahara occidental, inscrit sur la liste des territoires non autonomes de l'ONU. De ce fait, le territoire n'est pas sous juridiction marocaine et le Maroc ne dispose d'aucune autorité lui permettant d'expulser des membres de la Mission du territoire du Sahara occidental.

La décision du Maroc d'expulser le personnel formant la composante civile, politique et administrative de la MINURSO signifie à terme la fin de la mission pour laquelle la Mission a été créée. La mise en œuvre de cette dangereuse décision constitue une violation par le Maroc des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et une transgression des principes et objectifs édictés dans la Charte des Nations Unies.

Il convient de rappeler que le respect du cessez-le-feu par les deux parties est tributaire du référendum dont l'organisation a été confiée à la composante civile de la MINURSO. Par sa décision, le Maroc attise les tensions et pousse le peuple sahraoui à reprendre la lutte armée.

Le Front Polisario réaffirme son attachement au Plan de règlement signé par les deux parties, sahraouie et marocaine, sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine en 1991, et qui a donné lieu au déploiement de la MINURSO.

Le Front Polisario lance un appel urgent au Conseil de sécurité pour qu'il assume ses responsabilités en tant que mandataire et premier responsable de la MINURSO et garant de la mission dont elle a été investie, à savoir l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

Le peuple du Sahara occidental, qui attend depuis plus de 40 ans dans la souffrance et l'exil, a placé sa confiance en l'ONU qui, en retour, doit assumer pleinement sa responsabilité vis-à-vis du territoire du Sahara occidental et de son peuple.

Le Front Polisario, en cas de persistance de cette situation dangereuse, se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour y faire face.
